

Troisième publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Zarn SA en liquidation, Granges-Paccot***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 13.02.2003
4.

*Echéance de préavis des créances: **02.05.2003***
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Jean-Marc Vionnet, liquidateur, c/o Atag Ernst & Young SA, route de Chantemerle 39, 1763 Granges-Paccot
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 745 al. 3 CO.

Clerc François, Notaire
1701 Fribourg
(00931246)